

Webinaire IISD-IFRI sur les négociations commerciales de  
l'OMC sur le soutien interne

Priorités des PMA dans les négociations commerciales de  
l'OMC sur le soutien interne  
2 mai 2024

OMAR CISSE  
PREMIER CONSEILLER MISSION PERMANENTE DU SÉNÉGAL  
POINT FOCAL AGRICULTURE PMA

## Contexte

- Perturbations de l'approvisionnement alimentaire mondial et risque d'insécurité alimentaire du fait:
  - Changements climatiques
  - Effets persistants de la COVID-19
  - Conflits

## Diagnostic secteur agricole dans les PMA

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Principale source de subsistance et de sécurité alimentaire pour les PMA</li><li>• Principal secteur économique contribuant significativement au PIB et fournisseur d'emplois</li><li>• 65 % des terres arables non cultivées restantes dans le monde se situent en Afrique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contraintes financières pour soutenir leur agriculture</li><li>• Distorsions des marchés (subventions à la production ou à l'exportation)</li><li>• Dépendance vis-à-vis des importations</li><li>• Volatilité des prix</li><li>• Changements climatiques</li></ul>

## Article 6.2 : Programmes de développement

<b>Constats</b>	<b>Recommandation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Grand besoin de subventions en investissements et en intrants,</li><li>• Nécessité de préserver les flexibilités existantes en faveur des agriculteurs à faible revenu.</li></ul>	<p>Le soutien interne accordé aux producteurs à faible revenu ou dotés de peu de ressources au titre de l'article 6.2 ne devrait pas être soumis à des limitations ni inclus dans le calcul du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges.</p>

## Article 6.3 : MGS totale courante (catégorie orange)

Constats	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"><li>• Seuls 33 membres détiennent une MGS au détriment des autres.</li><li>• La concentration de la MGS sur un seul produit peut entraîner une distorsion des échanges.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Supprimer la MGS totale courante au-delà du <i>de minimis</i>.</li><li>• Limitation du soutien par produit au niveau <i>de minimis</i></li></ul>

## Article 6.5 : Programme de limitation de la production (catégorie bleue)

<b>Constat</b>	<b>Recommandation</b>
<p>Une limitation excessive de la production peut entraîner l'augmentation des prix ou d'autres distorsions des échanges.</p>	<p>Intégrer le soutien au titre de la catégorie bleue dans le calcul de la MGS totale courante et le soumettre aux mêmes limitations au niveau <i>de minimis</i>.</p>

# Coton

Constat	Recommandation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Non-respect des décisions ministérielles en faveur des pays producteurs de coton</li><li>• Concurrence déloyale des grands pays producteurs de coton</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre pleinement en œuvre les engagements contenus dans la Décision ministérielle de Nairobi sur le coton dans les trois piliers que sont l'accès aux marchés, le soutien interne et la concurrence à l'exportation.</li><li>• Poursuivre les négociations sur le soutien interne au coton conformément aux mandats convenus par les Ministres à Hong Kong, Bali et Nairobi pour aborder le coton de manière <b>ambitieuse, rapide et spécifique afin d'</b>aboutir à des réductions substantielles de toutes les formes de soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges affectant les marchés du coton.</li></ul>

## Annexe 2 AoA

<b>Constats</b>	<b>Recommandation</b>
<p>Achats à des prix administrés dans le cadre du PSH :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La clause de BALI est limitée aux programmes qui existaient en 2013.</li><li>• Le prix de référence de 1986-1988 ne fait pas sens du point de vue économique.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En faveur d'une solution permanente qui couvre tous les programmes, présents et futurs des PMA.</li><li>• Mettre à jour le prix de référence externe qui sert au calcul de la subvention en se baser sur une moyenne récente des prix internationaux.</li><li>• Ne pas inclure le SI dans le calcul de la MGS.</li></ul>
<p>Les critères d'utilisation de la catégorie verte ne sont pas suffisamment clairs. Cela favorise certains types de subventions qui constituent des transferts de boîte et entraînent des effets de distorsion des échanges.</p>	<p>Clarification des critères de la catégorie verte en vue de garantir que ces mesures n'ont pas d'effets de distorsion des échanges, ou tout au plus des effets de distorsion minimales.</p>



## Clause de sauvegarde spéciale (MSS)

<b>Constat</b>	<b>Recommandation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Limitation de la clause de sauvegarde spéciale à certains membres.</li><li>• Conditions d'utilisation du mécanisme de sauvegarde prévue par l'AoA trop complexes pour les PMA.</li></ul>	<p>Les PMA sont en faveur d'un mécanisme simplifié comparé aux mesures compensatoires existantes permettant aux pays en développement y compris les PMA d'accroître leur protection tarifaire sur les importations de produits alimentaires bénéficiant de subventions.</p>

Webinaire IISD-IFRI sur les négociations commerciales de l'OMC sur le soutien interne

MERCI